



RAPPORT DU RÉSEAU AVIAIRE

COMPTE RENDU AUX PRODUCTEURS ET INTERVENANTS

Avis : ces informations vous sont transmises à titre de producteur ou intervenant du secteur avicole québécois. Elles résument certains aspects de situations cliniques ou autres rapportés par les médecins vétérinaires membres du Réseau aviaire, les médecins vétérinaires praticiens et le laboratoire de diagnostics du MAPAQ. Ces informations sont basées sur des impressions cliniques et des résultats de laboratoire pour le trimestre concerné. Si vous avez des préoccupations en lien avec la santé avicole, consultez un médecin vétérinaire.

Bronchite infectieuse

Le nombre de cas de bronchite infectieuse diagnostiqués en nécropsie est en légère augmentation avec 47 cas chez le poulet à chair en comparaison à 43 cas au trimestre précédent. Néanmoins, puisque le nombre de soumissions chez le poulet à chair a augmenté, passant de 159 à 212 soumissions d'un trimestre à l'autre, la proportion des soumissions avec un diagnostic de bronchite est passée de 27% à 22%. De ces 47 cas diagnostiqués en nécropsie, 40 (85 %) présentaient une infection bactérienne concomitante à *E. Coli*, *E. cecorum* ou *Enterococcus spp.* Il s'agit d'une diminution par rapport au trimestre précédent alors que cette proportion était de 93%. Au questionnaire d'impressions cliniques (QIC), **le tiers des répondants** (3/9) estime que le nombre de cas est en **augmentation** ce trimestre. Cette tendance est en légère diminution par rapport au trimestre précédent où la moitié des répondants observait une augmentation des cas.

Selon les données de nécropsies, les régions administratives les plus touchées par la bronchite infectieuse, sont la Montérégie (16/49) suivi de Chaudière-Appalaches (11/49) et du Centre-du-Québec (8/49). À noter qu'il y a un biais de représentativité concernant la localisation des cas. Les vétérinaires du réseau aviaire disent voir plusieurs cas de bronchite sur la rive Nord, dans la région de Lanaudière par exemple, qui ne sont pas nécessairement soumis au laboratoire en raison de la distance géographique importante de ce dernier (St-Hyacinthe) et des contraintes liées au transport.

E. Coli et Enterococcus cecorum

Le nombre de diagnostics de colibacillose chez le poulet à chair est en augmentation ce trimestre par rapport au trimestre précédent avec 97 cas comparativement à 68. Cependant, considérant l'augmentation du nombre de soumissions dans le poulet à chair, la proportion des soumissions qui porte ce diagnostic est restée stable passant de 43% à 46%. 3 praticiens sur 9 disent voir une augmentation des cas, au questionnaire d'impressions cliniques, alors que les autres jugent la situation stable. Également digne de mention, on observe à la figure 1 que les cas de E. Coli chez les reproducteurs à chair de plus de 23 semaines sont en augmentation depuis 3 trimestres consécutifs.

En ce qui a trait aux diagnostics en nécropsie d'infections à *E. cecorum*, ceux-ci sont en augmentation chez le poulet à chair, avec 103 cas ce trimestre en comparaison à 81 le trimestre passé. Toutefois, avec l'augmentation du nombre de soumissions, la proportion de cas reste stable à 49% en comparaison à 51% la période précédente. Cette stabilité relative des cas ne semble pas se refléter dans le QIC puisqu'un tiers des répondants rapportent une augmentation de la fréquence des cas.

Infection à réovirus

Après une diminution des cas d'infection à réovirus chez le poulet à chair observée au dernier trimestre, le nombre de diagnostics est à nouveau en hausse avec 28 cas. Le nombre de cas reste cependant inférieur à celui du trimestre de septembre à novembre 2024. (Figure 2)

À noter que pour une première fois depuis 2020, aucun cas de réovirus chez la dinde n'a été diagnostiqué en nécropsie ce trimestre.

Figure 1: Nombre trimestriel de diagnostics de colibacillose issus des nécropsies effectuées au LSA, selon la sous-catégorie aviaire, de 2022 à 2025

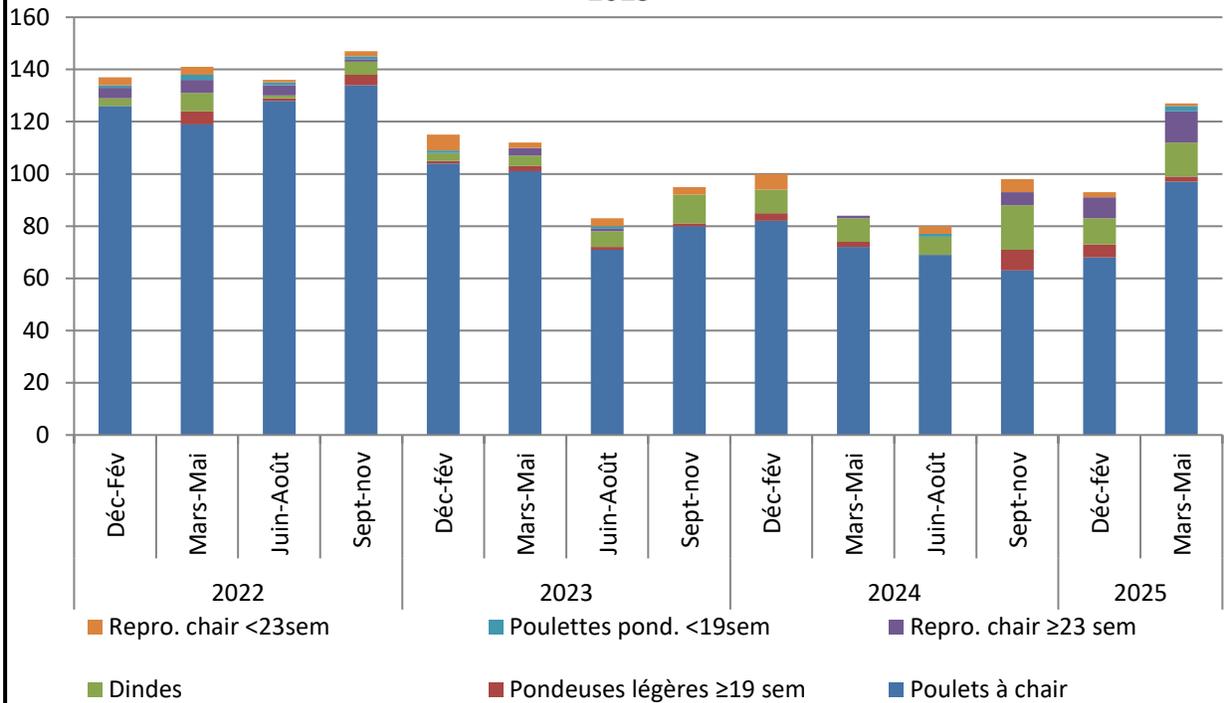
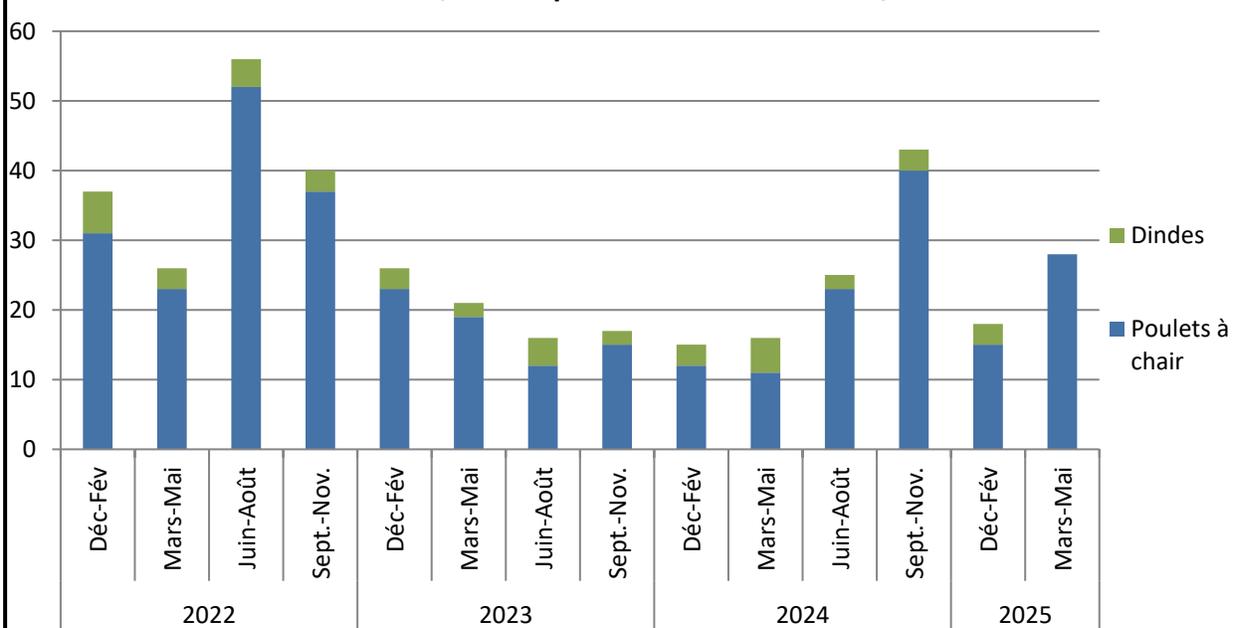


Figure 2: Nombre trimestriel de diagnostics d'infection à reovirus dans les laboratoires du MAPAQ, chez le poulet à chair et la dinde, de 2022 à 2025



Metapneumovirus aviaire (MPVa)

Après 4 cas de MPVa chez la dinde au trimestre passé, c'est 19 cas au total qui ont été diagnostiqués ce trimestre. Ces 19 cas, tous de sous-type B, étaient majoritairement chez la dinde (13), mais également chez des reproducteurs à chair (5) et des pondeuses (1).

En ce qui a trait à la vaccination, des demandes de distribution de médicaments d'urgence (DMU) ont été effectuées et ont été acceptées. La vaccination avec des vaccins vivants atténués devrait donc pouvoir commencer sous peu. À l'heure actuelle, les perspectives concernant l'homologation de tels vaccins sont très positives.

Influenza aviaire hautement pathogène H5N1

Lors du dernier trimestre, aucun cas d'influenza aviaire **hautement pathogène** a été déclaré au Québec. En date du 25 mars 2025, toutes les zones de contrôle primaire (ZCP) du Québec étaient révoquées.

Pour le même trimestre, dans le reste du Canada, c'est 11 cas d'influenza aviaire **hautement pathogène** qui ont été déclarés. Les provinces touchées sont la Saskatchewan (3), l'Ontario (2), le Manitoba (2), la Nouvelle-Écosse (1), Terre-Neuve-et-Labrador (1), l'Île-du-Prince-Édouard (1) et l'Alberta (1).

Vous pouvez consulter le tableau interactif de suivi de l'IAHP, conçu par l'ACIA et le Système canadien de surveillance de la santé animale (SCSSA), au lien suivant : [Microsoft Power BI](#)

Le MAPAQ recommande à tous les éleveurs de volailles de rehausser leur biosécurité et leur vigilance. Pour plus de détails sur l'influenza aviaire, consultez la [page web du MAPAQ](#).

LE RÉSEAU

Objectifs :

- Favoriser la détection et le signalement rapides de toute situation anormale ou de tout problème d'importance relatifs à la santé du cheptel avicole.
- Recommander la mise en place de mesures sanitaires ou de gestion permettant de prévenir ou de contrôler les problèmes de santé.
- Diffuser efficacement l'information pertinente auprès des médecins vétérinaires praticiens et des partenaires de l'industrie avicole.
- Établir des partenariats mettant à profit l'expertise en médecine aviaire pour ainsi contribuer au dynamisme de l'industrie avicole.

Responsable du réseau :

Dr Antony Bastien, DMV
Responsable du Réseau aviaire
Téléphone : 418 575-4920
Courriel : antony.bastien@mapaq.gouv.qc.ca